

## Sécurité du public sur les Grands Sites, responsabilité des gestionnaires et des propriétaires

### Deuxièmes Rencontres des Grands Sites

La Pointe du Raz, 4 et 5 Mai 2000

#### Note de problématique

L'accroissement de la fréquentation des Grands Sites et surtout la montée des questions liées à la sécurité des personnes interrogent plus que jamais la responsabilité de ceux qui accueillent le public.

Les problèmes rencontrés sont en réalité multiples mais finalement assez communs aux sites, malgré leur diversité : accidents liés à la configuration des lieux (site escarpé, falaise, chemins difficiles...), au risque naturel soudain ou exceptionnel (inondation, courant, chutes de roches...), à la pratique d'une activité ludique ou sportive ; mais aussi des risques non spécifiques comme le risque automobile (afflux de voitures aux accès), ou insécurité (vol à la tire, effractions de voitures...).

Quelles réponses apporter dans des sites naturels ? Le danger n'est-il pas consubstantiel aux sites ? La confrontation aux éléments naturels ne fait-elle pas partie aussi de l'expérience que l'on vient rechercher dans de tels lieux ? Peut-on tout prévenir et maîtriser ?

Ces Rencontres ont été l'occasion d'aborder des questions majeures pour les gestionnaires de Grands sites :

- comment prévenir au maximum les accidents et préserver la sécurité des visiteurs sachant que le risque zéro n'existe nulle part et encore moins sur un site naturel ?
- comment se répartissent les responsabilités entre propriétaires du sol, gestionnaires, collectivités locales et usagers ?
- quelles responsabilités civiles et pénales pour les élus et les structures en charge des Grands Sites ?
- quand peut-on considérer que "l'on a tout fait" pour éviter un accident ?
- quelles responsabilités en cas d'accident si ont été réalisés des aménagements actifs du site (signalétique incitative, chemins d'accès, belvédères...) ?

Avec, notamment, l'intervention de Jacques Liagre, chef du service juridique de l'Office national des Forêts.

Siège :

Grand Site de Solutré

BP 25

71012 Charnay-lès-Mâcon cedex

T 33 (0)3 85 21 07 70

F 33 (0)3 85 40 99 76

contact@grandsitedefrance.com

Association loi 1901

SIRET : 443 414 040 00016